

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE

Délibération n° 2021-024 en date du 13 JANVIER 2021  
Portant sur la DETR 2021 : Travaux de mise en accessibilité - Communauté de  
communes Site de Crocq

L'an Deux Mille Vingt et un, le treize janvier à 19 heures, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en audio/visio conférence, sous la Présidence de Monsieur le Président, Pierre DESARMENIEN.

Du fait des mesures sanitaires prises par le gouvernement, la réunion du conseil communautaire se déroule exceptionnellement à HUIS CLOS.

Date de convocation du Conseil 07/01/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 42	Votants : 44	POUR : 44
Pouvoirs : 2	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 18	Exprimés : 44	

**Présents :** MM., DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, PAYARD C, SIMON, RAMOS, SIMONET V, BIGOURET, VERDIER, GRANGE, LE CORRE, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, JOULOT, ECHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, GALINDO, PIERRON, RICHIN, MICHON, CONCHON, VIRGOULAY, BOUDINEAU, COTENTIN, MONTEIL, GRAVIÈRE, PAYARD J, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, DESGRANGES, VIALTAIX, BERGER, MEANARD, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, GLOMOT, GRASS.

**Pouvoirs :** MM., ROULLAND à VENTENAT, LUQUET L à VERDIER.

**Excusés :** MM., DESCLOUX, FERRIER, SIMONET B, NOVAIS, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, FAUCONNET, PLAS, LUQUET A, D'HULSTER. FONTVIELLE, WELZER, CHEFDEVILLE, BRUNET, CHAUSSAT, GUYONNET, DUBSAY, FAUCHER.

**Secrétaire de séance :** Monsieur SCARAMUCCIA Christian.

**Rapporteur :** Alexandre VERDIER, Vice-Président.

Suite au diagnostic réalisé par SOCOTEC dans le cadre de l'agenda d'accessibilité, il y a lieu de prévoir des travaux sur le site de la Communauté de Communes à Crocq.

Ce projet est éligible à la rubrique n°6 : « Bureaux administratifs des EPCI » dans le cadre du règlement de DETR.

Il est donc proposé de déposer un dossier DETR pour les travaux d'aménagement et d'accessibilité de nos bureaux à Crocq.

Le plan de financement proposé est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES	Montant HT
Travaux d'aménagement et d'accessibilité du pôle de Crocq	3 570,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 570,00 €</b>
RECETTES PREVISIONNELLES	Montant HT
DETR – 50 %	1 785,00 €
AUTOFINANCEMENT	1 785,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 570,00 €</b>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De valider le plan de financement présenté ci-dessus,
- D'autoriser le dépôt d'un dossier DETR pour l'année 2021,
- D'inscrire ces dépenses et recettes au budget primitif 2021,
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 19 janvier 2021

Pour copie conforme au Maire le 19 janvier 2021

Pierre DESARMENIEN

Accusé de réception en préfecture  
032300067593-20210113-2021-024-DE  
Date de télétransmission : 19/01/2021  
Date de réception préfecture : 19/01/2021